



CLASSEMENT SAISON 2024/2025 - ARBITRES D3 - GROUPE A - AFFECTATIONS 2025/2026

Arbitres		Points et Total observateurs		CDA												
NOM	Prénom	LAIOUNI A.	Total	Note questionnaire	Malus questionnaire	Participation AG	Bonus Participation AG	Participation mi-saison	Bonus Participation mi-saison	Malus	Bonus Général *	Total points Bonus	Total général	Classement 2024/2025	Affectation 2025/2026	Commentaires
OZEL	Abdulkadir	18	18	17	0	Présent	3	Présent	2			5	23	1	D2	
ALLOUIS	Steve	19	19	16	0	Présent	3	Absence justifiée	0			3	22	2	D2	
KHELLI	Walid	17	17	10	-1	Présent	3	Présent	2			5	21	3	D3	meilleure observation au rang
FERRAND	Jerome	16	16	20	0	Présent	3	Présent	2			5	21	3	D3	
LACHI	Mourad	20	20	17	0	Présent	3	Absent	-3			0	20	5	D3	
DEGAA	Laid	15	15	10	-1	Présent	3	Absence justifiée	0			3	17	6	D3	meilleure observation au rang
GUIZANI	Mickael	14	14	6	-2	Présent	3	Présent	2			5	17	7	D4	
CARDOSO	Hugo	NC	0	Non rendu	-3	Absence justifiée	0	Absence justifiée	0			0	-3	9	D3	décisions CDA
CHALABI	Yanis	AS	0	Non rendu	-3	Présent	3	Absence justifiée	0			3	0	8	D3	AS = année sabbatique
MATHLOUTI	Makram	NC	0	18	0	Absent	-3	Absent	-3			-6	-6	#N/A	D4	décisions CDA

En cas d'égalité, le classement tiendra compte des cirières dans l'ordre suivant : la meilleure observation au rang puis la note au questionnaire annuel puis le nombre d'observations les plus proches de la première place.

Malus questionnaire : Note de 10 à 12 = -1 (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

Malus questionnaire : Note < 10 = -2 (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

Malus questionnaire : non rendu = -3 (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

Participation à l'AG = +3 (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

Participation au stage de mi-saison = +2 (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

Absence à l'AG et/ou au stage de mi-saison = -3 (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

Absence justifiée à l'AG et/ou au stage de mi-saison = 0 (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

AS = année sabbatique

NA = non applicable

NC = non classé

Bonus Général*: accompagnement supplémentaire / action CDA (suivant Annexe 5 BONUS/MALUS du RI)

A noter : intégration d'un JAD U18 en D3